



VILLE DE CAP-CHAT

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020, le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat pour l'exercice financier 2021.

Le calendrier a été établi tel que décrit au tableau ci-dessous. Les séances se tiendront à l'heure et au local habituel, soit à 20h00, à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy de Cap-Chat.

Mercredi, 06 janvier	Mercredi, 07 juillet
Mercredi, 03 février	Mercredi, 04 août
Mercredi, 03 mars	Mercredi, 08 septembre
Mercredi, 07 avril	Mercredi, 13 octobre **
Mercredi, 05 mai (à Capucins)*	Mercredi, 17 novembre
Mercredi, 09 juin	Mercredi, 08 décembre

* Mercredi le 05 mai 2021, la séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra à la salle du Centre multifonctionnel du secteur de Capucins, au 294 rue du Village, à 20h00.

** Étant donné la tenue d'une élection générale municipale à l'automne 2021, la séance prévue le 13 octobre se tiendra plus tôt et un avis sera publié à cet effet au moment opportun.

Conformément à la Loi, si un changement est apporté au calendrier des séances, un avis public en ce sens sera donné à la population indiquant le jour, l'heure et l'endroit de ladite séance.

Cap-Chat, le 14 décembre 2020

Yves Roy
Directeur général et greffier